



## OUVERTURE D'UNE SÉLECTION 2019 **EXCEPTIONNELLE** BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ASSP ET SAPAT

**Ouverture d'une sélection complémentaire pour les *candidats titulaires d'un Bac Pro ASSP et SAPAT* en vue d'intégrer la formation AS uniquement en cursus partiel.**

A la demande de l'ARS et de la Région Grand Est de mettre en place **une procédure complémentaire de sélection **exceptionnelle**** en 2019 pour le public BAC PRO ASSP et SAPAT.

**Calendrier d'inscription :** Période d'inscription dans chaque filière AS

**Du 15 mai au 24 mai 2019 23h59.**

### **Profil des candidats éligibles à l'inscription sélective complémentaire :**

Seuls les candidats qui réunissent ces **3 conditions peuvent s'inscrire** :

- Titulaires d'un BAC Pro ASSP ou SAPAT (ou en classe de terminale) optant exclusivement pour un cursus partiel et,
- qui n'auraient procédé en 2019 à aucune 1ère inscription dans l'institut sollicité et ce pour le concours filière aide-soignant et,
- qui auraient postulé sur PARCOURSUP en vue d'une entrée en filière diplôme d'état d'infirmier et qui n'auraient obtenu au 15/5/2019 qu'une réponse : « **en attente** » ou « **non admis** ».